

Numéro du BEEFP 89-42
Halifax (Nouvelle-Écosse)
Dominion Public Building
1713 Bedford Row

La construction du *Dominion Public Building* remonte à 1935. Les plans ont été conçus par une équipe placée sous la direction de l'architecte coordonnateur Eric Temple au Bureau de l'architecte en chef du ministère des Travaux publics. Une annexe à quatre niveaux a été rajoutée en 1962. Le ministère qui a la garde de l'immeuble est Travaux publics Canada. Consulter le Rapport 89-42 du BEEFP.

Raisons de la désignation

Le *Dominion Public Building* a été désigné édifice reconnu en raison de ses rapports avec l'histoire, de l'intérêt qu'il présente comme ouvrage d'architecture et de l'importance qu'il revêt pour la collectivité et parmi les éléments qui l'entourent.

Construit pour donner suite à la *Loi sur la construction d'ouvrages publics*, cet édifice fédéral est un important exemple des chantiers entrepris par le gouvernement du Canada pour stimuler les économies locales pendant la Grande Crise.

Le *Dominion Public Building* est un très bon exemple de grand immeuble à bureaux Art déco ainsi qu'un des premiers bâtiments d'un style semblable à avoir été conçus par le bureau de l'architecte en chef. Exécuté dans le style classique moderne, l'immeuble présente des caractéristiques du classicisme dans sa composition de base, c'est-à-dire une division en trois sections qui évoquent la base, le fût et le chapiteau d'une colonne classique, et des éléments Arts déco qui expriment la modernité : volumétrie en gradins, revêtement en pierre lisse et bandeaux ornés de motifs abstraits. La façade en gradins animée d'un puissant élan vertical est elle aussi caractéristique de l'Art déco et confère à l'immeuble une présence forte dans Bedford Row.

L'exécution et les matériaux du *Dominion Public Building* sont de qualité supérieure, l'extérieur étant fait de grès et de granit taillés et les installations fixes des espaces publics principaux, en marbre, en terrazzo, en mosaïque ou en bronze. Les décorations extérieures et intérieures sont remarquables parce qu'elles sont fondées sur une iconographie nettement canadienne qui traduit l'aspiration de plusieurs concepteurs d'ici vers des formes d'expression véritablement nationales.

Le *Dominion Public Building* est le premier gratte-ciel à avoir été construit à Halifax, et il a dominé la ligne des toits jusque dans les années 1960. Il constitue un point de repère familier dans la ville.

Éléments caractéristiques

Numéro du BEEFP 89-42

Halifax (Nouvelle-Écosse)

Dominion Public Building

1713 Bedford Row

La valeur patrimoniale du *Dominion Public Building* réside dans tous les aspects de son architecture classique moderne, qu'on trouve surtout dans l'enveloppe extérieure et les espaces intérieurs du rez-de-chaussée. L'architecture de cet immeuble est remarquable en raison, d'une part, de sa forme en gradins bien proportionnée, de la surface lisse des murs en grès de Wallace, du granit poli dont sont faits le soubassement et l'entrée principale, des embrasures de fenêtre verticales, des détails décoratifs et des métaux et accessoires d'architecture et, d'autre part, de l'ordonnance, de la finition et des détails des espaces publics principaux.

L'extérieur de l'immeuble possède les volumes et l'élan vertical prononcé typiques des gratte-ciel Art déco «en gradins » des années 1920 et 1930. La façade principale du *Dominion Public Building*, sur Bedford Row, est composée d'une tour centrale en retrait flanquée de chaque côté par des volumes de plus faible hauteur qui forjettent sur le trottoir. La forte verticalité de l'immeuble est encore renforcée par d'étroites fenêtres à guillotine ou à battants individuelles ou groupées par deux enchâssées dans des embrasures verticales qui accroissent la hauteur de l'édifice. Les fenêtres très étroites de la tour centrale viennent encore en accentuer la hauteur.

Les autres façades de l'immeuble offrent la même volumétrie en gradins et le même élan vertical que celle de Bedford Row. Cette organisation des volumes est tout à fait caractéristique de l'époque et représente un important attribut de l'immeuble.

On a réussi à réduire au minimum l'impact du rajout de 1962 en limitant sa hauteur à quatre niveaux et en employant des matériaux semblables, une volumétrie en harmonie avec celle de l'immeuble principal et une façade réduite à l'essentiel, simplement percée de fenêtres individuelles. Ces choix ont fait en sorte que le rajout s'accorde avec le bâtiment d'origine.

Les façades sont animées de motifs décoratifs simples sculptés dans la pierre, stylisés à la manière Art déco, mode de décoration typique de l'architecture classique moderne. Au *Dominion Public Building*, ces sculptures prennent la forme de motifs géométriques abstraits dans les frises et de motifs marins, tels des vagues, des dauphins et des hippocampes. Comme c'est typiquement le cas des immeubles Art déco, la décoration est concentrée au niveau de la rue, de la ligne de toiture et de l'entrée principale, la partie intermédiaire étant dépourvue d'ornement. Ces éléments extérieurs sont caractéristiques de l'architecture classique moderne et vont devoir être soigneusement protégés et entretenus. Il conviendrait d'établir un programme d'entretien régulier pour garder la maçonnerie en bon état et d'avoir recours à des spécialistes compétents en matière de conservation pour tous les travaux de réparation ou de restauration qui

Numéro du BEEFP 89-42
Halifax (Nouvelle-Écosse)
Dominion Public Building
1713 Bedford Row

s'avéreront nécessaires. Il faudra respecter les caractéristiques d'origine qui se rapportent aux couleurs, aux proportions et aux matériaux.

Les murs extérieurs sont demeurés à peu près intacts, à l'exception d'une entrée de porte discordante rajoutée par la suite et des luminaires hors d'échelle qui flanquent l'entrée. Il importe que les façades conservent tous leurs attributs d'origine, à savoir leur verticalité, leur articulation et l'absence ou la richesse de détails. Les blocs-portes actuels en aluminium ne s'accordent pas du tout avec la façade de l'immeuble. Lorsque viendra le temps de remplacer les portes, on pourra améliorer considérablement l'apparence du bâtiment en choisissant des blocs plus conformes à l'intention des concepteurs et aux modèles d'origine.

Modifier ne serait-ce qu'un seul élément des façades de l'immeuble aurait des conséquences néfastes pour la valeur patrimoniale de ce dernier. Les formes et les matériaux de toutes les plaques de signalisation qui seront apposées sur le bâtiment devront s'harmoniser avec l'ensemble.

Le hall principal et le hall du bureau de poste sont des exemples saisissants de l'architecture classique moderne intérieure. Malgré certaines modifications, l'agencement de la zone des services postaux est intacte et les lieux, en excellent état. L'ordonnance, les volumes et les proportions sont traités avec beaucoup de soin, et la décoration intérieure aussi stylisée qu'à l'extérieur. Les matériaux sont de qualité supérieure partout dans l'immeuble. Mentionnons, entre autres choses, les portes en bronze, les boiseries de bouleau, les murs en marbre poli dans deux tons différents de gris, les sols en terrazzo agencés les uns aux autres, les plafonds à caissons en plâtre aux détails soignés, les luminaires à figures hexagonales ainsi que les portes et quincailleries de portes d'ascenseur en bronze et en acier inoxydable ou nickel. Les dessins de personnage des mosaïques et du terrazzo, les grilles en bronze des guichets et, tout particulièrement, le panneau d'Édouard VIII confèrent un intérêt particulier au hall. Les espaces, la composition d'ensemble et les matériaux du hall principal sont parvenus jusqu'à nous à peu près intacts; il faudra faire l'impossible pour préserver et protéger l'intégrité de conception et les éléments particuliers de ces magnifiques espaces intérieurs et intégrer ces caractéristiques aux nouveaux aménagements que pourrait exiger la réaffectation de l'immeuble à de nouvelles fonctions.

Le puits de lumière du bâtiment est demeuré en tous points intact. Comme il s'agit de la composante la plus importante du plan de l'immeuble, il importe que ce puits de lumière soit conservé pour continuer d'éclairer les locaux à bureaux.

Numéro du BEEFP 89-42

Halifax (Nouvelle-Écosse)

Dominion Public Building

1713 Bedford Row

Aux étages supérieurs, les revêtements et les détails sont de qualité ordinaire et n'ont donc rien d'exceptionnel. Les éléments intéressants dans cette partie de l'immeuble sont les halls d'ascenseur et les portes coupe-feu. La configuration des lieux et les portes proprement dites devront être protégées et intégrées à tout futur réaménagement. Une certaine marge de manœuvre sera possible en ce qui concerne le restant des surfaces de plancher.

À part quelques petites transformations qui ont été faites pour rendre l'immeuble accessible à tous, les abords de l'immeuble sont demeurés à peu près inchangés. Bien qu'il soit permis d'envisager des modifications mineures aux façades secondaires, il faudra s'opposer à toute modification qui risquerait de détruire la volumétrie principale de l'immeuble ainsi que ses lignes bien nettes.

24 mai 1994
